

Pôle d'Activités et de Développement Boulistes (P.A.D.B.)

Ce que n'est pas le PABD

- Ce n'est pas une association Loi 1901
- Ce n'est pas une entité statutaire de la FFSB
- Il ne fait pas l'objet de déclaration à la Préfecture, ni auprès des instances du Sport et des Corps constitués (conseil départemental, conseil régional, DRJSCS, ...)

PADB

- Le PADB est un relais local de gestion et d'animation auprès de la Ligue
- Il est créé à l'initiative de la Ligue mais ce n'est pas une obligation pour elle
- Il peut regrouper plusieurs départements
- Le PADB est créé pour aider la Ligue
- Il doit recevoir l'accord de la FFSB pour sa création

Ce que ne peut pas faire un PADB

- le PADB ne peut pas ouvrir de compte courant bancaire, ni livret d'épargne
- le PADB ne doit pas pouvoir tirer de chèques sur le(s) compte(s) de la Ligue
- le ou les responsables de PADB ne peuvent pas saisir le conseil de discipline en tant que tels
- les responsables de PADB ne peuvent pas se prévaloir de leur fonction auprès des corps constitués (conseil régional, DRJSCS....)

Ce que peut faire un PADB

Sous la responsabilité de la LIGUE

Le PADB est avant tout une structure qui facilite la gestion et le fonctionnement de la Ligue et peut aider à l'harmonisation au sein de la Ligue.

- il assure la proximité de la Ligue : information descendante et ascendante
- il gère les qualificatifs régionaux et/ou inter-régionaux aux divers championnats de France
- il peut gérer un budget mais n'est qu'un donneur d'ordre pour les dépenses (prévoir un imprimé pour cela entre le ou les responsables de PADB et le Trésorier de la Ligue) **

-il participe à l'élaboration et à l'exécution du projet de développement de la Ligue

**** Gestion d'un budget**

Etat des lieux:

Les divers CBR actuels ont des taxations sur les licences, les concours, les AS ou les CBD, différentes même chose pour le défraiement des dirigeants, des qualifiés aux divers championnats régionaux, inter-régionaux et nationaux. De plus, le patrimoine de chacun des CBR est aussi différent.

Conséquence:

Même si les futurs dirigeants des Ligues souhaitent aller vers une harmonisation de ces différents aspects financiers, il est bien évident que dans certains cas, compte-tenu des différences, il ne leur sera pas possible d'unifier sur une année, il faudra pour cela « un certain temps ».

Rôle du PADB:

Exemple : une Ligue est composée de 2 PADB

Cette ligue peut segmenter son budget général en 3 parties :

- 1ère partie : le budget de la Ligue stricto sensu (budget « petite ligue »)
- 2ème partie : le budget du PADB « A »
- 3ème partie : le budget du PADB « B »

*Chaque budget des PADB peut bénéficier d'un avoir issu des encaisses des anciens CBR

*Chaque segmentation de ce budget général est alimentée par une partie des diverses taxes perçues et subventions allouées à la Ligue (décision de la Ligue)

*Dans le cadre de l'exécution du budget du PADB, les dépenses sont ordonnées par le ou les responsables des PABD et payées par le Trésorier de la Ligue

-Cette gestion peut permettre, dans un 1er temps, à la Ligue de conserver les taxations et les défraiements actuels

-la comptabilité analytique permet de gérer cette dualité des comptes au sein de la Ligue.

-bien évidemment, il appartient aux futurs dirigeants des Ligues de bien cerner et consigner un tel fonctionnement dans un règlement financier de la Ligue (à faire voter pour lui donner plus de force !

L'exécution de ces divers budgets des PABD se fait sous la responsabilité de la Ligue